

Ce Vendredi 2 Mars, une bonne vingtaine de personnes sont venues assister à notre "Lectures en Partage" un peu particulier sur les romans policiers avec Dominique DAYAU accompagné d'un de ses collègues.

Dominique DAYAU, Ecrivain et retraité de la Police Nationale après 37 années de police judiciaire est venu nous parler des enquêtes criminelles complexes auxquelles il a été confronté sur la grande délinquance et la criminalité organisée : terrorisme, stupéfiant, grand banditisme dont il était Chef de Brigade.

On lui demande comment il en est arrivé à écrire des romans policiers ?

- "L'intérêt du polar est d'être embarqué dans un univers, de raconter des aventures collectives où chacun a son rôle pour faire évoluer l'enquête, on se sert souvent d'une histoire assez banale, du ressort psychologique"

Il a d'abord écrit des recueils de nouvelles littéraires puis à partir de faits divers, il s'est lancé dans les romans policiers en cherchant à créer un univers, une galerie de portraits pervers comme dans "Bouquet Gari" ou encore "Toilettes de flics", une affaire de meurtre où tout est vrai dit-il... (joué au Théâtre Poquelin Molière à BX), "le 13ème choc"....

Des Questions furent notamment sur le Vocabulaire qui nous a surpris -

- "On est confronté à \neq sortes de jargons professionnels (en droit, en médecine légale) on est obligé de l'apprendre pour se fondre dans ce

milieu là - L'argot est un parti fini -
C'est le jargon du métier qui est employé par les voyous et par les flics et qui évolue en même temps que les 2^{es} techniques -

Il nous parle de ce métier qu'il a adoré même s'il est très dur à gérer mais il fait un regard détaché - Il ne tarit pas de raconter ses missions à Rome, à Milan... dont il s'inspire pour écrire -

Dans ce métier l'infirmité est permanente, il n'y a pas que des petits délinquants, on peut côtoyer tous les grands de ce monde (par ex. un Saoudien qui avait fait fortune dans les armes, soupçonné d'avoir volé des tableaux mais très protégé par des avocats de Paris...)

Une lectrice demande si on peut travailler hors territoire ?

- Oui, on peut poursuivre un voyou en territoire étranger sur Commission rogatoire (des affaires de terrorisme, de go fast) On est à Bordeaux et on se retrouve à Bilbao -

Et il y a réciproque - Tous les policiers des pays traversés font la filature (si harmonisation des feines) Interpol compte 185 pays -

C'est un métier passionnant mais très difficile à vivre (Ils ont notamment couvert le Bataclan) - Certains peuvent se faire désaisir quand l'affect est trop fort

(Manque de cellule psychologiques) -

Les expertises à l'Institut Médico-Légal sont très dures, il ne faut pas oublier dit-il que l'on est jamais indifférent face à la mort sur une scène de crime -

On termine sur un Power point commenté par le collègue de D. Dayau sur le travail de la police scientifique effectué par des techniciens et le médecin légiste qui recensent tous les éléments préfondément au niveau de l'enquête (après sécurisation de la scène) Recueil d'un maximum d'indices (ADN - Empreintes digitales, photos, films) Travail laborieux et minutieux qui demande beaucoup de temps mais indispensable à l'authentification des faits -

Un grand merci à nos deux policiers passionnés et passionnantes qui nous ont beaucoup appris -